

La Lettre de l'ONED

n° 20, Mars 2012

Le mot du directeur général

En ce mois anniversaire de la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007, l'ONED souhaite valoriser son engagement dans la construction des connaissances et des savoirs en protection de l'enfance.

Ainsi, depuis sa création, l'ONED a soutenu, accompagné et financé plus de quarante études et recherches, s'inscrivant volontairement dans une interface entre recherche académique et pratiques professionnelles. Celles-ci ont couvert une variabilité de thématiques, dont on retiendra plus particulièrement : l'approche relative au soutien à la parentalité et aux modalités de support des liens de l'enfant

avec sa famille d'appartenance (parents, fratrie) ; les références théoriques, les processus et les outils d'aide à l'évaluation des situations en protection de l'enfance, nouveau droit des familles consacré par la loi ; la situation des jeunes en difficultés multiples ; les mesures de prévention et la prise en compte de contextes de vulnérabilité telles que les violences conjugales et leur effets délétères sur le développement des enfants ; enfin le devenir à l'âge adulte, des jeunes issus de parcours de prise en charge en protection de l'enfance. Si cette production contribue à améliorer notre approche des publics et des modes d'in-

tervention, elle a aussi pour effet plus indirect mais essentiel de permettre des rencontres et de construire des partenariats entre professionnels et chercheurs autour de projets communs.

C'est dans le cadre d'une valorisation et d'une diffusion de ces travaux, que nous vous convions à la journée qui se tiendra le 15 mai prochain à Lyon (voir agenda et site de l'ONED), sur la question des référentiels et démarche d'évaluation. Nous vous espérons nombreux, pour confronter, échanger et partager nos réflexions et propositions.

Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS

Le rapport sur la situation des pupilles de l'Etat

Le rapport sur « la situation des Pupilles de l'État en 2010 » présente les résultats de l'enquête que l'ONED mène, tous les ans, depuis 2006. La collecte se fait au moyen d'un questionnaire et d'un tableau recensant les enfants bénéficiant du statut de pupille de l'État que remplissent conjointement les Conseils généraux et les Directions Départementales de la Cohésion Sociale. Il est à noter que pour la première fois, Mayotte a participé à l'enquête, bien que la collectivité ne soit devenue un département qu'en mars 2011.

La première partie du rapport décrit la situation des 2349 enfants qui

bénéficiaient du statut de pupille de l'État au 31 décembre 2010, en fonction notamment de leurs conditions d'admission mais aussi de leur sexe et âge. On y aborde aussi la question des pupilles ayant un problème de santé ou de handicap, un âge élevé ou encore en situation de fratrie ; ces « particularités » pouvant se révéler pour certains comme un obstacle à l'adoption.

Une deuxième partie analyse les 1049 admissions enregistrées, en 2010, par les Conseils généraux en fonction notamment des conditions mêmes d'admission. On y évoque également les motifs de sortie des 1051 enfants, princi-

palement suite à un jugement d'adoption ou du fait de la majorité. Enfin, on aborde la situation des 757 enfants confiés en vue d'adoption sur décision des conseils de famille en 2010.

Une dernière partie apporte des informations complémentaires notamment sur les pupilles de l'État remis par leurs parents ou déclarés sans filiation cf. 1°, 2° et 3° de l'article L.224-4 du CASF, le fonctionnement des conseils de famille et fait un point sur les candidats à l'adoption dans chaque département.

En annexes se trouvent des tableaux présentant les résultats détaillés de l'exploitation statistique.

n° 20

Mars 2012

Dans ce numéro :

- Le mot de la directrice **1**
- Le rapport sur la situation des pupilles de l'Etat **1**
- L'accompagnement mis en œuvre par les TISF dans le cadre de prises en charge ASE **2**
- L'appel d'offres 2012 est lancé **2**
- L'actualité des ODPE **3**
- Etre famille d'accueil en Europe : un séminaire en Loire-Atlantique **3**
- L'agenda de l'ONED **4**
- Actualités en protection de l'enfance **4**

L'accompagnement éducatif mis en œuvre par les TISF dans le cadre de prises en charge « aide sociale à l'enfance »

4 ans après la loi
du 5 mars 2007
le rôle des TISF
est légitimé et
mieux reconnu

Cette journée, organisée par l'association *Familles et cité* s'est déroulée à Paris le 5 janvier 2012. Tout d'abord un bref rappel de la loi du 5 mars 2007 a permis de mentionner que l'accompagnement en économie sociale et familiale s'inscrivait comme une nouvelle prestation d'aide sociale à l'enfance et figurait désormais dans le code de l'action sociale et des familles au titre de l'aide à domicile. Cette introduction a été suivie d'une présentation d'un dispositif innovant du Conseil Général de l'Aube « le PHOM » dispositif de placement avec maintien de l'enfant à domicile dont l'équipe pluridisciplinaire intègre des TISF depuis son démarrage (voir fiche sur le site de l'ONED à la rubrique dispositifs et pratiques). Ensuite deux études ont été présentées :

- L'étude de Pascale Breugnot et Dominique Fablet portant **sur l'accompagnement éducatif mis en œuvre par les TISF dans le cadre de l'ASE**. Cette dernière consistait à analyser les interventions des TISF dans le cadre de mesures de protection de l'enfance. Plusieurs constats se dégagent

de ce travail : une très grande variété des tâches accomplies dans les familles (tâches domestiques, tâches techniques, tâches de garde, tâches de nursing, tâches éducatives...), des objectifs globaux pas toujours faciles à définir et qui évoluent au fil du temps, une intervention que se déroule sur des temps longs, une insuffisance de coordination qui place parfois les professionnels en situation de risque et les confronte à une solitude de l'intervention.

- L'étude menée par Bernadette Tillard et Anna Rurka sur **le partenariat entre les TISF et les autres professionnels vu et vécu par les parents**. Cette analyse est issue d'une recherche portant sur des familles nécessitant l'intervention simultanée de plusieurs services (TISF et AEMO/AED), sur trois régions (Nord-Pas-de-Calais, Ile-de France, Rhône-Alpes) et sur 15 mesures (14 AEMO, 1AED).

Elle montre que le faire-ensemble amène une plus grande adhésion et participation des familles, qu'il existe des partenariats et non pas un partenariat global et que les relations interpersonnelles

entre AEMO et TISF peuvent impacter la transmission de l'information.

Pour clôturer cette journée l'intervention de Laurent Barbe, psychosociologue, a porté sur la place des parents et des familles dans le dispositif de protection de l'enfance. Le développement des interventions des TISF révèle selon lui les limites d'un modèle psycho-familial de l'AEMO (complexification de la structure familiale), l'intérêt du faire avec, les stratégies de résistances des familles, le nombre de situations « limites » et surtout la question de la Cité. Les perspectives qu'il laisse entrevoir seraient d'accepter le paradoxe de la contrainte comme facteur de créativité, d'affiner les savoir faire de l'aide contrainte, de progresser dans la description et la compréhension des réalités de terrain et de travailler sur la diversité des situations, enfin de garder la conviction du pouvoir de l'intelligence collective.

Le compte-rendu de ce colloque devrait être prochainement en ligne sur le site : <http://www.famille-et-cite.asso.fr>

L'appel d'offres 2012 est lancé !

Le champ de l'enfance en danger et de la protection de l'enfance reste encore peu exploré en France, alors même qu'il s'agit d'un enjeu essentiel. Afin de contribuer au développement de la recherche en ce domaine, l'ONED lance chaque année un appel d'offres thématique, ainsi qu'un appel ouvert plus large. C'est cet appel d'offres qui permet à l'ONED de contribuer aux travaux que vous pouvez retrouver sur notre site et d'être ainsi une référence sur ce domaine.

Pour 2012, la thématique retenue est la suivante :

« La place de l'enfant au centre de la prise en charge et l'implication des parents dans les pratiques professionnelles de protection de l'enfance »

Il s'agit dans ce cadre de poursuivre et d'approfondir les connaissances relatives - d'une part aux pratiques des acteurs de la protection de l'enfance dans leurs rapports avec les enfants bénéficiant d'une mesure de protection et leurs parents, en particulier autour du projet pour l'enfant - d'autre part au vécu des enfants et à sa prise en compte dans le travail avec ces derniers et leurs parents.

Ce sujet peut intéresser des chercheurs de toutes les disciplines concernées (sciences humaines et sociales, Droit, médecine ...). Les équipes intéressées sont encouragées à télécharger sur le site de l'ONED le texte de ces appels d'offre ainsi que la fiche de renseignement ; les dossiers sont à renvoyer pour le **30 avril 2012**. Pour plus de renseignements, **n'hésitez pas à contacter l'ONED au 01 58 14 22 50** ou par courrier électronique : flora.bolter@oned.gouv.fr.

L'actualité des ODPE

• ODPE de Paris

Le 21 novembre 2011, s'est tenu, à la Mairie du 11^{ème} arrondissement de Paris, le rendez-vous de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance. Trois grands points ont été abordés : la mise en œuvre du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance, les évaluations des services et établissements intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance, et le protocole relatif au recueil, au traitement et à l'évaluation des informations préoccupantes.

Durant cette rencontre, un retour sur l'année 2010 a rendu compte des actions innovantes dans le département, notamment en ce qui concerne la situation des mineurs isolés étrangers qui représentent près de 30% des jeunes accueillis à Paris. Il est important de souligner qu'une plateforme d'accueil et d'orientation gérée par l'association France Terre d'Asile a été mise en place depuis le 1^{er} septembre 2011, avec pour principal objectif d'assurer le rôle d'unique porte d'entrée dans le dispositif de prise en charge de ces jeunes à Paris. La présentation a ensuite mis en exergue, entre autres questions, le processus de déconcentration du bureau de l'Aide sociale à l'enfance qui a été entamé, et la mise en

œuvre du comité de prévention et protection, enfance, famille (CPPEF) par rapport aux situations préoccupantes. Par ailleurs, une démarche d'évaluation au sein des structures d'aide sociale à l'enfance a été initiée et un premier bilan a montré que 46% des structures ont déjà engagé ou clôturé la démarche d'évaluation interne. Quelques éléments sur la Cellule de recueil des informations préoccupantes et sur le développement d'un travail partenarial en cours ont également été présentés.

Les perspectives de travail pour l'année à venir portent sur les nouvelles créations de places au sein des structures et sur la mise en place d'un état des lieux des actions éducatives à domicile à Paris.

• ODPE de la Loire

La réunion de préfiguration de l'ODPE de la Loire, le 18 janvier 2012, a rassemblé une cinquantaine de personnes pour établir les bases de travail de l'observatoire dans les mois à venir ainsi que sa composition. Les membres de l'observatoire seront répartis en sept collèges composés respectivement de représentants de l'autorité judiciaire, des services de l'Etat, du Département, d'institutions départementales et régionales, du secteur sanitaire et de la

santé publique, des établissements et services concourant à la protection de l'enfance et ce qu'il convient de souligner des usagers et des associations les représentant. L'organisation de l'ODPE s'articule autour de différentes instances, une conférence stratégique constituant le niveau de concertation et de décision, un comité de pilotage qui suivra plus spécifiquement les travaux d'observation déterminés par la conférence stratégique, enfin des groupes de travail thématiques qui seront composés d'une quinzaine de participants. Trois groupes de travail ont été arrêtés ayant vocation à rendre leurs travaux avant l'été. Un groupe est chargé d'élaborer un référentiel commun entre les partenaires sur la terminologie et des différentes mesures de protection de l'enfance, un deuxième se penchera sur la question du passage et de l'articulation entre les différents cadres d'intervention de l'administratif au judiciaire notamment, un troisième devra contribuer à mettre en place le partage des données disponibles au sein de chaque institution sur le champ de la protection de l'enfance. Une restitution du travail mené dans le cadre de ces groupes est prévue lors du prochain rendez vous majeur de l'ODPE fin juin 2012.

Etre famille d'accueil en Europe : un séminaire en Loire-Atlantique

Un séminaire départemental réunissant de nombreux professionnels de l'accueil familial de Loire-Atlantique s'est tenu à Nantes le 24 janvier 2012. Les services du conseil général, la Sauvegarde de l'Enfance 44 et le Centre Départemental Enfance Famille de Loire Atlantique y ont présenté leur participation à un projet sur « la formation et l'accompagnement des assistants familiaux en Europe ». Ce projet, financé dans le cadre du Programme Grundtvig de l'Union Européenne visant l'éducation et la formation tout

au long de la vie, a permis la rencontre, entre 2008 et 2011, des acteurs de l'accueil familial de 5 pays : Hongrie, Pologne, Roumanie, Suède et France. L'objectif du projet était de valoriser la fonction de famille d'accueil en Europe et de favoriser les échanges de pratiques, la mobilité et la prise de recul pour les participants, assistants familiaux, responsables d'accueil familial, travailleurs sociaux et directeurs.

A l'issue des deux ans d'échanges et de travaux, outre la réalisation de deux livrets, l'un

destiné au grand public pour présenter la fonction de famille d'accueil en Europe, l'autre, à l'attention des professionnels de la protection de l'enfance, sur l'accueil familial dans les 5 pays participants, les partenaires ont formulé des recommandations communes. Celles-ci portent sur la recherche de nouveaux candidats à l'accueil familial, sur le processus de sélection des candidats, sur la formation des assistants familiaux et sur leur accompagnement en équipe.

la formation et l'accompagnement des assistants familiaux en Europe

GIPED



oned
Observatoire national de l'enfance en danger

GIP Enfance en Danger
BP 30302
75823 Paris cedex 17

Téléphone : 01 58 14 22 50
Télécopie : 01 45 41 38 01
www.oned.gouv.fr

Direction de la publication :
Marie-Paule Martin-Blachais
Réalisation : Françoise Delahaye

Assemblée des
DEPARTEMENTS
DE FRANCE



L'agenda de l'ONED

- 14-16 mars 2012—
Bordeaux

L'AEMO au carrefour des temps
32e assises du Carrefour National de l'Action Educatrice en Milieu Ouvert (CNAEMO)

- 22-23 mars 2012—
Toulouse

Demain les MECS !
2e rencontres nationales des professionnels de Maison d'Enfants à Caractère social organisées par la revue Directions

- 30-31 mars 2012-Caen

Familles de « mauvaise réputation »
Colloque de la revue Dialogue

- 15 mai 2012 –Lyon

Des référentiels pour évaluer en protection de l'enfance : quelles démarches, quelles méthodes ?
Journée organisée par l'ONED et le CREA Rhône-Alpes

-31 mai-1er juin 2012
- Liège

Fruits de l'amour ou pommes de discorde ?
La place des enfants dans les couples en conflit
Colloque annuel de l'association Parole d'enfants

- 1er juin 2012– Paris

L'accompagnement des adolescents, entre liberté et contraintes : du droit de penser au devoir d'intervenir
Colloque organisé par la maison des adolescents des Yvelines

- 21-22 juin 2012—Brest

La famille : ressource ou handicap ? Les liens qui libèrent, les liens qui aliènent...
9e congrès national sur la parentalité organisé par l'unité de recherche et de formations sur la parentalité et les liens familiaux

Actualités en protection de l'enfance

En cette période pré-électorale bon nombre d'organisations dans le domaine social proposent des recommandations aux candidats à l'élection présidentielle afin d'améliorer la situation des plus vulnérables.

Amnesty international a présenté dix engagements pour un meilleur respect des droits humains en France, document qui s'appuie sur le « Manifeste pour les droits humains constats et perspectives 2011-2012 » publié en 2011 par l'ONG.

Le comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) veut quant à lui promouvoir un nouveau pacte social en faveur de la jeunesse.

L'UNIOSS a mis en ligne une plateforme revendicative sur le site <http://www.uniopss-presidentielle2012.fr> afin de redonner du sens aux politiques sociales et de faire de la cohésion sociale une priorité pour les 5 ans à venir. Parmi les propositions : inscrire la lutte contre la pauvreté au rang de priorité politique, construire une politique d'investissement pour l'enfance, la jeunesse et la famille, mettre en œuvre le principe d'inclusion dans la société des personnes handicapées, organiser la transversalité des politiques sociales.

L'UNAF demande aux candidats de prendre des « engagements clairs et précis » sur les grands enjeux de la politique

familiale. Pour ce faire elle leur a adressé un questionnaire avec les thématiques suivantes : la représentation des familles, la nomination d'un ministre en charge de la famille, garantir le financement de la branche famille, une fiscalité « juste et équitable pour les familles », une prise en charge de la perte d'autonomie et un accompagnement des personnes en situation de handicap...

Enfin **la Fondation d'Auteuil** a publié un « plaidoyer pour la jeunesse en difficulté : l'urgence d'agir », formulant des propositions pour lutter contre la déscolarisation, soutenir les familles et accompagner les jeunes vers une insertion durable.